

ALGERAC.

Ministère de l'Industrie et des Mines
Organisme Algérien d'Accréditation
Direction Générale

Réf: 444DG/ALGERAC /2018

وزارة الصناعة و المناجم الهيئة الجزائرية للاعتماد المديرية العامية

Alger le 10/07/2018

Monsieur le Directeur de l'Unité de Recherche Appliquée en Sidérurgie Métallurgie (URASM/CRTI) BP.196.Annaba

Objet: Notification du maintien de l'accréditation

<u>Dossier N°</u>: AC/ES/002/12 <u>Accréditation N°</u>:1-2-003

Monsieur,

Suite à l'évaluation de surveillance effectuée le **09 Mai 2018** par les évaluateurs d'ALGERAC, les résultats des actions entreprises depuis l'évaluation précédente ont été concluants et jugés efficaces et conformes aux exigences du référentiel d'accréditation **ISO/CEI 17025 : 2005**

A cet effet, nous vous informons que votre accréditation est maintenue pour les activités couvertes par l'accréditation, mentionnées dans l'annexe technique du certificat d'accréditation, et ceci selon les règles d'ALGERAC.

Veuillez, agréer, Monsieur nos salutations les plus distinguées.

